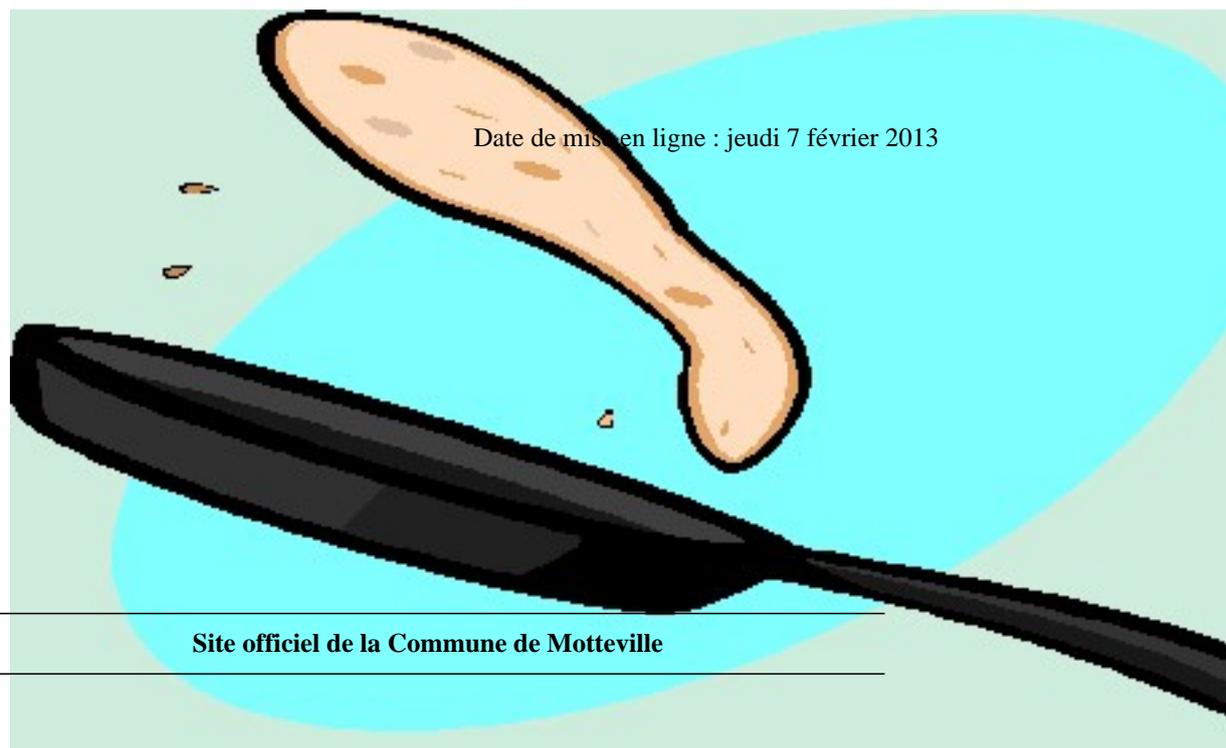


Extrait du Site officiel de la Commune de Motteville

<https://www.motteville-infos.fr/www/?Amicale-des-Aines-reunion-de,271>

Amicale des Aînés : réunion de bureau du 4 février 2013

- Vie Associative - Amicale des aînés - Réunions de bureau 2013 -



Date de mise en ligne : jeudi 7 février 2013

Site officiel de la Commune de Motteville

- Le bureau de l'Amicale des Aînés s'est réuni le lundi 4 février, à 9h30, pour préparer l'Assemblée Générale du 14 février et prévoir les activités pour 2013.
- Etaient excusés : Mmes Rozay, Varin, Fauvel et Toutain, ainsi que Mr Yzet.
- Le président, William Dupray dressa le bilan du repas de Noël. Tout le monde semblait très satisfait de l'organisation de cette journée et de son bon déroulement.
- Les activités pour 2013 ont ensuite été arrêtées :
 - La sortie au Zénith de Rouen pour le spectacle "Age Tendre" aura lieu le vendredi 22 novembre (et non pas le samedi, contrairement aux premières informations données par l'organisateur). L'encaissement pourra se faire en 2 fois (avril et octobre). La participation sera de 42 €, pour les membres de l'Amicale.
 - Une sortie d'une journée nous emmènera au musée du verre de Blangy sur Bresle, puis après un repas au restaurant, nous visiterons un château (Eu ou Rambures). Elle devrait avoir lieu fin mai ou début juin. Le paiement sera reçu en mai.
 - La sortie d'une demi journée, se terminant par des jeux et un buffet à la salle des fêtes, sera reconduite fin septembre ou début octobre. Nous irons visiter la Bénédictine de Fécamp.
 - Le repas de Noël sera de nouveau organisé, avec la recherche d'autres animateurs.
- Le président évoque ensuite l'intérêt d'organiser un repas ouvert à tous, un dimanche midi. Le bureau n'est pas hostile à ce projet, mais plusieurs questions sont évoquées : le difficile choix d'une date, par rapport aux autres animations organisées dans la commune et au sein même de l'Amicale, le prix de revient du repas et la nécessité de récolter un minimum de bénéfice...La réflexion se poursuivra sur ce sujet ; aucune décision n'a été prise.
- La réunion mensuelle de mai sera avancée au mardi 7, le jeudi étant le jour de l'Ascension.
- Pour la réunion du 14 février, comme le veut la tradition, des crêpes seront dégustées au goûter. Mme Lebourgeois se propose de confectionner la pâte. Pour la cuisson, Mmes Pouyer, Fleury et Yzet apporteront leur aide.
- Le site créé par le Conseil Général est enfin évoqué. Il permet aux associations du département de se faire connaître et de présenter leurs activités. L'inscription de l'Amicale sur ce site pourra éventuellement se faire, après renseignements...
- La séance est levée à 11h30. Avant de partager le verre de l'amitié, le président remercie toutes celles et ceux qui apportent leur aide et leurs dons dans la mise en œuvre des diverses activités, pour le plus grand bonheur de tous les adhérents.